



Mise en œuvre du programme de rachat d'actions – Rachat d'un bloc de 10.500 actions hors marché

I.CERAM (FR0011511971 – ALICR) (la « Société »), spécialisée dans les implants orthopédiques innovants et implants en céramique, annonce la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions, conformément à la délégation adoptée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2016 dans sa 7^{ème} résolution.

Le Conseil d'administration a décidé, le 13 décembre 2016, la mise en œuvre partielle du programme de rachat d'actions. Ainsi, la Société a racheté hors marché en date du 27 février 2017 un bloc de 10.500 de ses propres actions, représentant 0,19 % de son capital social. Ces titres, détenus par la société Investissement Développement, dont le gérant, Monsieur André Kérisit, est le Président Directeur Général de la Société, ont été acquis pour un prix total de 72.828 euros, soit 6,936 euros par action. Ce prix correspond à la moyenne par les volumes des trois dernières séances de bourse précédant le 13 décembre 2016, date de la réunion du Conseil ayant décidé la mise en œuvre partielle du programme de rachat d'actions.

La totalité de l'achat des titres a été financée par compensation avec une partie de la créance actuellement détenue par la Société, à l'encontre d'Investissement Développement, en vertu de son compte courant d'actionnaire.

La Société utilisera les 10.500 actions ainsi acquises conformément à l'une des finalités prévues, à savoir la remise d'actions lors de l'exercice, par des salariés, de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société, et en informera le marché.

En tenant compte des actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité, la Société possède à ce jour 0,32 % de ses propres actions.

Cette opération de rachat ne modifie pas le contrôle actuel d'I.CERAM.

**Toutes les informations sur www.iceram.fr
I.CERAM est éligible aux dispositifs
ISF - Loi TEPA, PEA et PEA – PME**

A propos d'I.CERAM :

Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit et fabrique des implants en céramique offrant une biocompatibilité unique. S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants, la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 9001, ISO 13485 et bénéficie du marquage CE. Fort de 44 salariés et d'un outil de production à la pointe de la technologie, I.CERAM bénéficie d'un très fort potentiel de développement. La société s'est introduite sur le marché Alternext Paris le 19 décembre 2014. ISIN : FR0011511971 – ALICR

Contacts :



Relations investisseurs
Christophe Durivault
Tél : +33 (0)5 55 69 12 12
finances@iceram.fr

ALICR
LISTED
ALTERNEXT



Communication financière
Solène Kennis
Tel : +33 (0)1 75 77 54 68
skennis@aelium.fr